

Le faible revenu des personnes âgées selon le seuil de revenu viable (SRV)

QU'EST-CE QUE LE SEUIL DE REVENU VIABLE ?

SEUIL DE REVENU VIABLE (SRV)

| Définition | Valeur absolue |
|---|--|
| Revenu à atteindre pour se rapprocher d'une sortie réelle de la pauvreté, ou du moins pour accéder à un niveau de vie décent au Québec. | 26 574 \$ par personne âgée Par année, au Québec, en 2018. |

Le portrait basé sur le SRV révèle de **fortes disparités géographiques au Québec**. Pour tous les groupes d'âge sans exception, la région de Québec présente le plus bas taux de faible revenu (38,1 %). **En revanche, les régions rurales et moins densément peuplées présentent des taux largement supérieurs à la moyenne québécoise** (61 % plutôt que 49,2 %). Montréal représente la deuxième région géographique où l'on retrouve les plus hauts taux de faible revenu au Québec, bien qu'ils demeurent légèrement inférieurs à la moyenne de la province (44 % contre 49,2 %).

➤ **En s'appuyant sur le calcul du seuil de revenu viable, il est possible de déterminer les caractéristiques socioéconomiques des personnes âgées à faible revenu.**

QUI SONT LES PERSONNES AÎNÉES LES PLUS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE À FAIBLE REVENU?

LES PERSONNES IMMIGRANTES

Les personnes immigrantes ont généralement des taux de faible revenu plus élevés que ceux des natifs. Avec l'augmentation du nombre d'années de résidence au Canada et, vraisemblablement une meilleure intégration économique, leur taux de faible revenu a tendance à diminuer.

Au Québec, les personnes immigrantes sont plus susceptibles de se retrouver en situation de faible revenu que les personnes natives, à 53,6 % contre 48,4 %.



LES FEMMES



Peu importe la région considérée, **les femmes présentent des taux systématiquement plus élevés que les hommes**, ce qui peut être attribuable aux inégalités rencontrées au cours de leur trajectoire de vie personnelle et professionnelle. Au Québec, les femmes sont plus susceptibles de se retrouver en situation de faible revenu que les hommes, à 59,7 % contre 37,6 %.

LES PERSONNES PEU QUALIFIÉES

Dans tous les cas de figure, les taux les plus élevés s'observent chez les personnes les moins scolarisées et les plus faibles chez les universitaires.

Le taux le plus élevé, 77,9 %, s'observe chez les personnes ayant moins qu'un diplôme secondaire habitant dans les régions rurales ou les AR de moins de 100 000 habitants. Le plus faible taux, 16,6 %, s'observe chez les universitaires résident.e.s des RMR de 100 000 à 500 000 personnes, suivi de près par les universitaires de la région de Québec, 16,8 %.



LES PERSONNES DONT LA SOURCE DE REVENU PRINCIPALE EST CONSTITUÉE DE TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX



Les personnes dont la source principale de revenu est constituée de transferts gouvernementaux présentent les taux les plus élevés, avec un minimum de 70,7 % dans les RMR de 100 000 à 500 000 personnes et un maximum de 90,4 % dans les régions rurales et AR de moins de 100 000 personnes.

En revanche, les personnes qui participent au marché du travail ou qui ont eu le privilège durant leur parcours professionnel de cotiser à un régime de pension privé semblent mieux protégées contre le faible revenu.